

**Landesbibliothek Oldenburg**

**Digitalisierung von Drucken**

**Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove**

**Richardson, Samuel**

**A Dresde, 1751**

Lettre XIII. Miss Clarisse Harlove, à Miss Howe.

**urn:nbn:de:gbv:45:1-1771**



## LETTRE XIII.

Miss CLARISSE HARLOVE, à Miss  
HOWE.

*Mercredi 1 Mars.*

Je prens la plume pour vous expliquer les motifs qui engagent si ardemment mes amis dans les interêts de M. Solmes.

Je n'éclaircerois pas bien cette matière, si je ne retournois un peu sur mes pas, au risque de vous répéter quelques circonstances dont je vous ai déjà informée. Regardez cette Lettre, si vous voulez, comme une espèce de supplément à celles du 15. & du 20. Janvier dernier. Dans ces deux Lettres, dont j'ai conservé des Extraits, je vous ai fait une peinture de la haine implacable de mon frere & de ma sœur pour M. Lovelace, & des moyens qu'ils avoient employés, de ceux du moins qui étoient venus à ma connoissance, pour le ruiner dans l'estime de mes autres amis. Je vous ai raconté qu'après avoir pris à son égard des manières très-froides, qui ne pouvoient passer néanmoins pour une offence directe, ils s'étoient emportés tout d'un coup à la violence & à des insultes personnelles, qui avoient



avoient produit à la fin la malheureuse rencontre que vous sçavez, entre mon frere & lui.

Il faut vous dire à présent que dans la dernière conversation que j'ai eue avec ma tante, j'ai découvert que cet emportement soudain, de la part de mon frere & de ma sœur, avoit une cause plus puissante, qu'une ancienne antipathie de Collège, & qu'un amour méprisé. C'étoit la crainte que mes oncles ne pensassent à suivre en ma faveur l'exemple de mon grand-pere; crainte fondée, à ce qu'il semble, sur une conversation entre mes oncles, & mon frere & ma sœur, que ma tante m'a communiquée en confiance, comme un argument capable de me faire accepter les grandes offres de M. Solmes, en me représentant que ma complaisance alloit renverser les vûes de mon frere & de ma sœur, & m'établir pour jamais dans les bonnes graces de mon pere & de mes deux oncles.

Je vous rapporterai en gros cette confidence de ma tante, après une ou deux observations, que je crois moins nécessaires pour vous, qui nous connoissez tous si parfaitement, que pour mettre de l'ordre & une suite raisonnable dans mon récit.

Jo

Je vous ai entretenue plus d'une fois du projet favori de quelques personnes de notre famille, qui est de former ce qu'on appelle une *Maison*; dessein qui n'a rien de révoltant d'aucun des deux côtés, particulièrement de celui de ma mere. Ce sont des idées qui naissent assez ordinairement dans les familles opulentes, auxquelles leurs richesses mêmes font sentir qu'il leur manque un rang & des titres.

Mes oncles avoient étendu cette vûë à chacun des trois enfans de mon Pere, dans la persuasion que renonçant eux mêmes au mariage, nous pouvions être tous trois assez bien partagés & mariés assez avantageusement, pour faire nous-mêmes ou par notre postérité une figure distinguée dans notre Pais. D'un autre côté, mon frere, en qualité de fils unique, s'étoit imaginé que deux filles pouvoient être fort bien pourvûës, chacune avec douze ou quinze mille liv. sterling; & que tout le bien réel de la famille, c'est-à-dire celui de mon grand-pere, de mon pere & de mes deux oncles, avec leurs acquisitions personnelles & l'espérance qu'il avoit du côté de sa maraine, pouvoient lui composer une fortune assez noble & lui donner assez de crédit, pour l'élever  
à la



à la dignité de Pair. Il ne falloit pas moins pour satisfaire son ambition.

Avec cette idée de lui-même, il commença de bonne heure à se donner de grands airs. On lui entendoit dire que son grand-pere & ses oncles étoient ses Intendans: que jamais personne n'avoit été dans une plus belle situation que la sienne: que les filles ne sont qu'un embarras, un *attirail* dans une famille. Cette basse expression étoit si souvent dans sa bouche, & toujours prononcée avec tant de suffisance, que ma sœur qui semble regarder aujourd'hui une sœur cadette comme un *embarras*, me propoisoit alors de nous liguier pour notre commun intérêt contre les vûes *rapaces* de mon frere; c'est le nom qu'elle leur donnoit: tandis que j'aimois mieux regarder des libertés de cette nature comme autant de plaisanteries passagères, que je voyois même avec plaisir, dans un jeune homme qui n'étoit pas naturellement de bonne humeur, ou comme un foible qui ne méritoit que de la raillerie.

Mais lorsque le Testament de mon grand-pere, dont j'ignorois les dispositions comme eux avant qu'il fut ouvert, eut coupé une branche des espérances de mon frere, il marqua beaucoup d'indisposition pour moi. Et personne au fond ne parut content.

Quoi-

Quoique je fusse aimée de tout le monde, comme j'étois la dernière des trois enfans, pere, oncles, frere, sœur, tous se crurent maltraités sur le point du droit & de l'autorité. Qui n'est pas jaloux de son autorité ? Mon pere même ne put supporter de me voir établie dans une sorte d'indépendance ; car ils convenoient tous que telle étoit la force du Testament par rapport au leg qui me regarde, & que j'étois même dispensée de rendre aucun compte.

Cependant, pour aller au devant de toutes les jaloufies, j'abandonnai, comme vous sçavez, au ménagement de mon pere, non-seulement la Terre, mais encore une somme considérable qui m'étoit léguée. C'étoit la moitié de l'argent comptant que mon grand-pere s'étoit trouvé à sa mort, & dont il laissa l'autre moitié à ma sœur. Je me bornai à la petite somme qu'on avoit toujours eu la bonté de m'accorder pour mes menus plaisirs, sans désirer qu'elle fut augmentée, & je me flattai que cette conduite m'avoit mise à couvert de l'envie ; mais comme elle fit croître pour moi l'amitié de mes oncles & la bonté de mon pere, mon frere & ma sœur ne cessèrent pas de me rendre sourdement, dans l'occasion, toutes sortes de mauvais offices ; & la cau-



se en est claire aujourd'hui. A la vérité j'y faisois peu d'attention, parce que je me reposois sur l'idée que mon devoir étoit rempli, & j'attribuois ces petits travers à la pétulance qu'on leur reproche à tous deux.

L'acquisition de mon frere ayant bien-tôt succédé, ce fut un changement de scène qui nous rendit tous fort heureux. Il alla prendre possession des biens qu'on lui laissoit, & son absence, sur-tout pour une si bonne cause, augmenta notre bonheur. Elle fut suivie de la proposition de Mylord M... pour ma sœur. Autre surcroit de félicité pour un tems. Je vous ai raconté dans quel excès de bonne humeur ma sœur fut pendant quelques jours.

Vous sçavez comment cette affaire s'évanouit. Vous sçavez ce qui vint à la place.

Mon frere arriva d'Ecosse, & la paix fut bien-tôt troublée. Bella, comme je me souviens de vous l'avoir fait observer, eut l'occasion de dire hautement qu'elle avoit refusé M. Lovelace par mépris pour ses mœurs. Cette déclaration porta mon frere à s'unir avec elle dans une même cause. Ils se mirent tous deux à rabbaïsser M. Lovelace & même sa famille, qui ne mérite assurément que du respect; & leurs discours donnèrent naissance à la conversation où je veux vous  
con-

conduire, entre mes oncles & eux. Je vais vous en expliquer les circonstances, après avoir remarqué qu'elle précéda la rencontre, & qu'elle suivit presqu'immédiatement les informations qu'on se procura sur les affaires de M. Lovelace, & qui furent moins désavantageuses que mon frere & ma sœur ne l'avoient espéré, ou qu'ils ne s'y étoient attendus.

Ils s'étoient emportés contre lui avec leur violence ordinaire, lorsque mon oncle Antonin, qui les avoit écoutés patiemment, déclara „qu'à son avis ce jeune homme „s'étoit comporté en galant homme, & sa „nièce Clary avec prudence; & qu'on ne „pouvoit désirer, comme il l'avoit dit souvent, une alliance plus honorable pour la „famille, puisque M. Lovelace jouissoit „d'un fort bon patrimoine, en biens clairs „& nets, suivant le témoignage même d'un „ennemi: que d'ailleurs il ne paroissoit pas „qu'il fut aussi méchant qu'on l'avoit représenté; qu'il y avoit à la vérité de la dissipation à lui reprocher, mais qu'il étoit „dans la vivacité de l'age; que c'étoit un „homme de sens; & qu'il falloit compter „que sa nièce ne voudroit pas de lui, si „elle n'avoit de bonnes raisons de le croire „déjà réformé, ou disposé à la réformation „par son exemple.

I 2

Ensuite



Ensuite (je parle d'après ma tante) pour donner une preuve de la générosité de son caractère, qui marquoit assez, leur dit-il, qu'il n'étoit pas méchant par nature, & qu'il avoit dans l'ame, eut-il la bonté d'ajouter, un fond de ressemblance avec moi ; il leur raconta qu'un jour, lui ayant représenté lui-même, sur ce qu'il avoit entendu de Mylord M..., qu'il pouvoit tirer de son bien, trois ou quatre cens liv. sterling de plus, chaque année ; sa réponse avoit été „ que „ ses Fermiers le payoient fort bien ; que „ dans sa famille c'étoit une maxime, dont „ il ne s'écarteroit jamais, de ne pas trop „ rançonner les anciens Fermiers ou leurs „ descendans, & qu'il se faisoit un plaisir de „ leur voir de l'embonpoint, des habits propres, & l'air content.“

Il est vrai que moi-même, je lui ai entendu raconter quelque chose d'approchant, & que je ne lui ai jamais vû le visage plus satisfait que dans cette occasion ; excepté néanmoins dans celle qui avoit amené le récit dont je parle. La voici. Un malheureux Fermier vint demander à mon oncle Antonin quelque diminution, en présence de M. Lovelace. Lorsqu'il fut parti, sans avoir rien obtenu, M. Lovelace plaida si bien sa cause, que l'homme fut rappelé, & que

que sa demande lui fut accordée. M. Lovelace le suivit secrètement & lui fit présent de deux guinées, comme un secours présent; parce que cet homme avoit déclaré, entre ses plaintes, qu'il ne possédoit pas actuellement cinq schellings. A son retour, après avoir beaucoup loué mon oncle, il lui raconta, sans aucun air d'ostentation, qu'étant un jour dans ses terres, il avoit remarqué à l'Eglise un vieux Fermier & sa femme en habits fort pauvres, & que leur ayant fait le lendemain diverses questions la-dessus, parce qu'il sçavoit que leur marché étoit fort bon, il avoit appris d'eux qu'ils avoient fait quelques entreprises qui leur avoient mal réussi; ce qui les avoit mis tellement en arrière, qu'ils n'auroient pas été en état de payer sa Rente s'ils s'étoient donné des habits plus propres. Il leur avoit demandé de combien de tems ils croyoient avoir besoin pour rétablir leurs affaires. Peut-être deux ou trois ans, lui avoit dit le Fermier. Hé bien, leur dit-il; je vous fais une diminution de cinq guinées par ans, pendant l'espace de sept années, à condition que vous mettez cette somme sur vous & sur votre femme, pour paroître le Dimanche à l'Eglise, comme il convient à mes Fermiers: en même-tems, prenez ce que je vous



donne ici (portant la main à sa poche & tirant cinq guinées) pour vous mettre présentement en meilleur ordre ; & que je vous voye Dimanche prochain à l'Eglise, la main l'un dans celle de l'autre, comme d'honnêtes & fidelles moitiés ; apres quoi je vous retiens tous deux, pour dîner le même jour avec moi.

Quoique ce récit me plût beaucoup, parce que j'y trouvai assurément un témoignage de générosité, & tout à la fois de prudence, puis que suivant la remarque de mon oncle, la valeur annuelle de la Ferme n'étoit pas diminuée ; cependant, ma chere, je ne sentis point de *battemens de cœur*, ni de *chaleur* au visage. Non, en vérité, je n'en sentis point. Seulement, je ne pûs m'empêcher de dire en moi-même : „ si le Ciel „ me destinoit cet homme, il ne s'oppose- „ roit point à bien des choses auxquelles je „ prend tant de plaisir. Je dis aussi : quelle „ pitié qu'un tel homme ne soit pas univer- „ sellement bon!

Pardonnez-moi cette digression.

Mon oncle ajouta, suivant le recit de ma tante „ qu'oultre son patrimoine, il étoit „ l'héritier immédiat de plusieurs fortunes „ brillantes ; que pendant le traité pour sa „ nièce Arabelle, Mylord M... s'étoit ex- „ pliqué

„pliqué sur ce que lui-même & ses deux  
 „demi-sœurs étoient résolus de faire en sa  
 „faveur, pour le mettre en état de soutenir  
 „un titre qui devoit s'éteindre à la mort de  
 „Mylord, mais qu'on espéroit de lui pro-  
 „curer; ou peut-être un plus considérable  
 „encore, qui étoit celui du pere de ces deux  
 „Dames, éteint depuis quelques teins faute  
 „d'héritiers mâles: que c'étoit dans cette  
 „vûë qu'on désiroit si ardemment de le voir  
 „marié: que ne voyant point où M. Lo-  
 „velace pourroit trouver mieux lui-même,  
 „il croyoit véritablement qu'il y avoit assez  
 „de biens dans notre famille pour former  
 „trois Maisons considérables: que pour  
 „lui, il ne faisoit pas difficulté d'avouer  
 „qu'il souhaitoit d'autant plus cette alliance,  
 „qu'avec la naissance & les richesses de M.  
 „Lovelace, il y avoit la plus forte appa-  
 „rence que sa nièce Clarisse se verroit un  
 „jour *Paireffe* de la Grande Bretagne; &  
 „que dans une si belle espérance (voici, ma  
 „chère, le trait mortifiant) il ne croiroit  
 „rien faire de mal-à-propos, s'il contri-  
 „buoit par ses dispositions au support de  
 „cette dignité.

Il paroît que mon oncle Jules, loin de  
 désapprouver son frere, déclara „qu'il ne  
 „voyoit qu'une objection contre l'alliance



„de M. Lovelace, qui étoit ses mœurs ;  
 „d'autant plus que mon pere pouvoit faire  
 „les avantages qu'il voudroit à Miss Bella  
 „& à mon frere, & que mon frere étoit  
 „actuellement en possession d'un gros bien,  
 „par la donation & le Testament de sa ma-  
 „raine Lovell.

Si j'avois eu plutôt toutes ces lumières, j'aurois été moins surpris d'un grand nombre de circonstances qui me paroissent inexplicables dans la conduite que mon frere & ma sœur ont tenuë avec moi, & j'aurois été plus sur mes gardes, que je ne m'y suis cruë obligée.

Vous pouvez vous figurer aisément quelle impression ces discours firent alors sur mon frere. Il ne fut pas content, comme vous vous en doutez bien, d'entendre *deux de ses Intendans*, qui lui tenoient ce langage.

Dès ses premières années il a trouvé le secret de se faire craindre & comme respecter de toute la famille par la violence de son humeur. Mon pere lui-même, longtems avant que son acquisition eut encore augmenté son arrogance, s'y prêtoit fort souvent, par indulgence pour un fils unique, qu'il regardoit comme le soutien de sa famille. Il ne doit pas être fort porté à se corriger d'un défaut qui lui a procuré tant de considération.

Voyez

Voyez, ma sœur, dit-il alors à Bella, d'un ton passionné & sans faire attention à la présence de mes oncles; voyez où nous en sommes. Il ne nous reste qu'à prendre garde à nous. Cette petite syrene pourroit bien nous supplanter dans le cœur de nos oncles, comme dans celui de notre grand-pere.

C'est depuis ce tems-là, comme je le vois clairement aujourd'hui en rapprochant toutes les circonstances, que mon frere & ma sœur ont commencé à se conduire avec moi, tantôt comme avec une personne qu'ils trouvoient dans leur chemin, tantôt comme avec une créature à laquelle ils supposent de l'amour pour leur ennemi commun; & qu'ils ont commencé à vivre ensemble comme n'ayant plus qu'un même intérêt, dans la résolution d'employer toutes leurs forces pour rompre le projet d'une alliance, qui les obligeroit vraisemblablement de resserrer leur propres vûes.

Mais comment pouvoient-ils se promettre d'y réussir, après la déclaration de mes deux oncles?

Mon frere en a trouvé le moyen. Ma sœur, comme j'ai dit, ne vit plus que par ses yeux. Cette union produisit bien-tôt de la méfintelligence dans le reste de la famille.



M. Lovelace fut vû plus froidement de jour en jour. Comme il n'étoit pas homme à se rebuter de leurs grimaces, les affronts personnels succéderent ; ensuite les défis, qui aboutirent à la malheureuse rencontre. Cet événement acheva de tout rompre. Aujourd'hui, si je n'entre dans toutes leurs vûes, on se propose de me contester l'héritage de mon grand-pere ; & moi, qui n'ai jamais pensé à tirer le moindre avantage de l'indépendance où l'on m'a mise, je dois être aussi dépendante de la volonté de mon pere, qu'une fille qui ne sçait pas ce qui lui est bon<sup>c</sup>. C'est à présent le langage de la famille.

Mais si je me rends à leurs volontés, combien ne prétendent-ils pas que nous serons tous heureux ! Que de présens, que de bijoux, ne dois-je pas recevoir de chacun de mes amis ? Et puis la fortune de M. Solmes est si considérable, & ses offres si avantageuses que j'aurai toujours le moyen de m'élever au-dessus d'eux, quand les intentions de ceux qui veulent me favoriser demeureroient sans effet. Dans cette vûe on me trouve à présent un mérite & des qualités qui seront d'elles-mêmes un équivalent pour les grands avantages qu'il doit me faire, & qui mettront encore l'obligation de son côté,

côté, comme ils feront profession de m'en avoir beaucoup du leur. On m'assure que c'est la maniere dont il pense lui-même ; ce qui signifie qu'il doit être aussi abject à ses propres yeux, qu'à ceux de mes chers parens. Ces charmantes vûes une fois remplies, que de richesses, que de splendeur dans toute notre famille ! & moi, quels droits n'aurai-je pas sur leur reconnoissance ? & pour faire tant d'heureux à la fois, que m'en coutera-t-il ? un seul acte de devoir, conforme à mon caractère & à mes principes ; du moins si je suis cette fille respectueuse & cette généreuse sœur pour laquelle j'ai toujours voulu passer.

Voilà le-côté brillant qu'on présente à mon pere & à mes oncles, pour captiver leur esprit. Mais j'appréhende bien que le dessein de mon frere & de ma sœur ne soit de me perdre absolument auprès d'eux. S'ils avoient d'autres intentions, n'auroient-ils pas employé, lorsque je suis revenue de chez vous, tout autre moyen que celui de la crainte, pour me faire entrer dans leurs mesures ? C'est une méthode qu'ils n'ont pas cessé de suivre depuis.

En même-tems, l'ordre est donné à tous les Domestiques de témoigner à M. Solmes le plus profond respect. Le *Généreux*

*M. Sol-*

*M. Solmes* est un nom que la plupart commencent à lui donner. Mais ces ordres ne font-ils pas un aveu tacite qu'on ne le croit pas propre à s'attirer du respect par lui-même ? Dans toutes ses visites, il est non-seulement caressé des Maîtres, mais révééré comme une idole par tout ce qu'il y a de gens au service de la maison ; & le *noble établissement* est un mot qui court de bouche en bouche, & qui se repete comme par échos.

Quelle honte ! de trouver de la noblesse dans les offres d'un homme dont l'ame est assez basse pour avouer qu'il hait sa propre famille, & assez méchante pour former le dessein de ravir de justes espérences à tous ses proches, qui n'ont que trop besoin de son secours ; dans la vûë non-seulement de mettre tous ses biens sur ma tête, mais, si je meurs sans enfans, & s'il n'en a pas d'un autre mariage, de les abandonner à une famille qui en regorge déjà. Car telles sont en effet ses offres. Quand je n'aurois pas d'autres raisons de le mépriser, en faudroit-il d'avantage que cette cruelle injustice qu'il fait à sa famille ? Un homme de rien ! je ne crains pas de le dire ; car il n'étoit pas né pour les immenses richesses qu'il possède : & croyez-vous que je ne fusse pas aussi coupable de

de les accepter, qu'il l'est de me les offrir, si je pouvois gagner sur moi de les partager avec lui, ou si l'attente d'une réversion encore plus criminelle étoit capable d'influer sur mon choix ? Soyez persuadée que ce n'est pas un médiocre sujet d'affliction pour moi, que mes amis ayent pû trouver dans leurs principes dequoi justifier des offres de cette nature.

Mais c'est la seule méthode qu'on croye capable de rebuter M. Lovelace & de répondre à toutes les vûes qu'on a sur chacun de nous. On est persuadé que je ne tiendrai pas contre les avantages qui doivent revenir à la famille, de mon mariage avec M. Solmes, depuis qu'on a découvert à présent de la possibilité (qu'un esprit aussi avide que celui de mon frere change aisément en probabilité) à faire revenir la Terre de mon grand-pere, avec des biens plus considérables encore du côté de cet homme-là. On insiste sur divers exemples de ces réversions dans des cas beaucoup plus éloignés ; & ma sœur cite le vieux Proverbe, qu'il est *toujours bon* d'avoir quelque rapport à une grosse succession : pendant que Solmes, souriant sans doute en lui-même de ses espérances, tout éloignées qu'elles sont, obtient toute leur assistance par de simples offres,



offres, & se promet de joindre à son propre bien celui qui m'attire tant d'envie; d'autant plus que par sa situation, entre deux de ses Terres, il paroît valoir pour lui le double de ce qu'il vaudroit pour un autre. Comptez qu'à ses yeux, ce motif a plus de force que le mérite d'une femme.

Il me semble, ma chere, que voilà les principales raisons qui engagent avec tant de chaleur mes parens dans ses intérêts. Permettez ici que je déplore encore une fois les principes de ma famille, qui donnent à toutes ces raisons une force à laquelle il me sera bien difficile de résister.

Mais de quelque maniere que l'affaire puisse tourner entre Solmes & moi, il demeure vrai du moins que mon frere à réussi dans toutes ses vûes; c'est-à-dire, premièrement, qu'il a déterminé mon pere à faire sa propre cause de la sienne, & à exiger mon consentement comme un acte de devoir.

Ma mere n'a jamais entrepris de s'opposer à la volonté de mon pere, lorsqu'il a déclaré une fois ses résolutions.

Mes oncles, qui sont, vous me permettez de le dire, de vieux garçons impetueux, absolus, enflez de leurs richesses, quoique d'ailleurs les plus honnêtes gens du monde,

monde, portent fort haut l'idée qu'ils ont des devoirs d'un enfant, & de l'obéissance d'une femme. La facilité de ma mere les a confirmés dans la seconde de ces deux idées, & sert à fortifier la premiere.

Ma tante Hervey, qui n'est pas des plus heureuses dans son mariage, & qui a peut-être quelque petites obligations à la famille, s'est laissée gagner, & n'aura pas la hardiesse d'ouvrir la bouche en ma faveur contre la volonté déterminée de mon pere & de mes oncles. Je regarde même son silence & celui de ma mere, sur un point si contraire à leur premier jugement, comme une preuve trop forte que mon pere est absolument décidé.

Le traitement qu'on a fait à la digne Madame Norton en est une confirmation fort triste. Connoissez-vous une femme dont la vertu mérite plus de considération? Ils lui rendent tous cette justice; mais comme il lui manque d'être riche, pour donner un juste poids à son opinion sur un point contre lequel elle s'est déclarée & qu'ils ont résolu d'emporter, on lui a interdit ici les visites; & même toute correspondance avec moi, comme j'en suis informée d'aujourd'hui.

Haine



Haine pour Lovelace, aggrandissement de famille, & ce grand motif de l'autorité paternelle ! Combien de forces réunies ! lorsque chacune de ces considérations en particulier suffiroit pour emporter la balance.

Mon frere & ma sœur triomphent. Ils m'ont abbatue ; c'est leur expression, qu'Hannah dit avoir entendue. Ils ont raison de le dire, (quoique je ne croye pas m'être jamais élevée trop insolemment) car mon frere peut à présent me forcer de suivre ses volontés, pour le malheur de ma vie ; & me rendre ainsi l'instrument de sa vengeance contre M. Lovelace, ou me perdre dans l'esprit de toute ma famille, si je refuse d'obéir.

On s'étonnera que des Courtisans employent l'intrigue & les complots pour s'entre-détruire ! lorsque dans le sein d'une maison particuliere, trois personnes, les seules qui puissent avoir quelque chose à démêler ensemble, & dont l'une se flatte d'être assez superieure à toutes sortes de bassesses, ne peuvent pas vivre plus unies.

Ce qui me cause à présent le plus d'inquiétude, c'est la tranquillité de ma mere, qui me paroît fort en danger. Comment le mari d'une telle femme, (qui est lui-même

un excellent homme: mais cette qualité d'homme a de si étranges prérogatives!) comment peut-il être si absolu, si obstiné à l'égard d'une personne qui a jetté dans la famille des richesses, dont ils connoissent tous si bien le prix, que cette raison seule devoit leur inspirer plus de considération pour elle? Ils la respectent à la vérité; mais je suis fâchée de dire qu'elle achete ce respect par ses complaisances. Cependant un mérite aussi distingué que le sien devoit lui attirer de la vénération; & sa prudence mériteroit que tout fût confié à son gouvernement.

Mais où s'égaré ma plume? Comment une fille perverse ose-t-elle parler, avec cette liberté, de ceux à qui elle doit tant de respect, & pour lesquels elle n'en a pas moins qu'elle ne doit? Malheureuse situation, que celle qui l'oblige d'exposer leurs défauts pour sa propre défense! Vous qui sçavez combien j'aime & je respecte ma mère, vous devez juger quel est mon tourment, de me trouver forcée de rejeter un système dans lequel elle s'est engagée. Cependant je le dois. M'y soumettre est une chose impossible; & si je ne veux m'exposer à voir croître les difficultés, il faut que je déclare promptement mon opposition,



tion, puisque je viens d'apprendre qu'aujourd'hui même on a consulté les Avocats sur les articles. Auriez-vous jamais pû vous le persuader ?

Si j'étois née d'une famille Catholique-Romaine, combien ne serois-je pas plus heureuse de n'avoir à craindre que la retraite perpetuelle d'un Couvent, qui reprendroit parfaitement à toutes leurs vûes ? Que je regrette aussi qu'une certaine personne ait été méprisée par une autre ! Tout auroit été conclu avant que le retour de mon frere pût y apporter de l'opposition. J'aurois aujourd'hui une sœur que je n'ai plus, & deux freres, tous deux aspirans à ce qu'il y a de plus relevé, titrez tous deux peut-être ; quoique je n'eusse jamais estimé, dans l'un & l'autre, que ce qui est plus noble & plus précieux que tous les titres.

Mais que l'amour propre de mon frere est gouverné par des espérances éloignées ! A quelle distance étend-il ses vûes ? Des vûes qui peuvent être anéanties par le moindre accident, tel, par exemple, qu'une fièvre, dont il porte toujours la semence prête à germer dans un temperament aussi impetueux que le sien, ou que le coup provoqué des armes d'un ennemi.

Cette